CRE Laurentides
Votre réseau environnemental

Soutien technique en gestion des matières résiduelles

Rapport d'activités

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

NOÉMIE LÉVESQUE

ÉTÉ 2017

SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

CRE Laurentides
Votre réseau environnemental

Soutien technique en gestion des matières résiduelles

Rédaction :

Noémie Lévesque
Agente en gestion des matières résiduelles, CRE Laurentides

Révision :

Isabelle St-Germain
Chargée de projet en développement durable, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2017). Rapport d'activités. Programme de Soutien technique en gestion des matières résiduelles 2017 à Saint-Hippolyte, 20 p.

© CRE Laurentides, novembre 2017

Table des matières

1. Le CRE Laurentides et le soutien technique en GMR **2**

1.1. Le CRE Laurentides 2

1.2. Le soutien technique en gestion des matières résiduelles 2

2. La GMR dans les Laurentides **3**

2.1. Le PGMR de la MRC Rivière du Nord 4

3. La Municipalité de Saint-Hippolyte et la GMR **5**

3.1. La gestion des matières résiduelles à Saint-Hippolyte 5

4. Soutien technique en GMR 2017 à Saint-Hippolyte **6**

5. Présentation de l'agente en gestion des matières résiduelles **7**

6. Bilan des activités de l'été 2017 **8**

7. Orientations et recommandations **14**

8. Conclusion **15**

Annexe 1 – Calendrier et territoire des collectes **17**

Annexe 2 – Livrables **19**

Annexe 3 - Activités **20**

1. Le CRE Laurentides et le soutien technique en GMR

1.1. Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome, qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des huit MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de son plan d'action, ce qui représente plus des trois quarts de son budget annuel.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

1.2. Le soutien technique en gestion des matières résiduelles

Le programme de soutien technique en gestion des matières résiduelles a pour but de développer avec le milieu des stratégies pour promouvoir la saine gestion des matières résiduelles et d'améliorer les performances de détournement à l'enfouissement. Il vise à informer et sensibiliser les citoyens ou des institutions, commerces et industries (ICI) afin de susciter des changements de comportements durables. Le soutien technique en gestion des matières résiduelle offre un coup de pouce aux municipalités qui souhaitent améliorer les performances de collectes déjà existantes (recyclage) ou qui instaurent une nouvelle collecte pour la matière organique.

Une ressource, recrutée et encadrée par le CRE Laurentides, est alors mise à la disposition d'une municipalité durant toute la période estivale. L'agent en gestion des matières résiduelles a alors comme mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par la municipalité et le CRE Laurentides.

2. La GMR dans les Laurentides

La région administrative des Laurentides est la quatrième plus peuplée du Québec, regroupant 600 979 habitants (2017) répartis sur une superficie de 20 467 km^2. Les perspectives démographiques font part d'une croissance de 27,9% d'ici 2036; gains associés au taux de fécondité des familles et aux migrations interrégionales. La proximité des grands centres urbains comme Montréal et Laval, mais aussi l'intégrité des paysages qui offrent des activités récréotouristiques populaires rendent cette région particulière intéressante pour les familles, les promoteurs et les entreprises (MAMOT, 2017).

Toutefois, la région des Laurentides a sur son territoire deux des cinq méga-dépotoirs du Québec. Ces sites d'enfouissement sont administrés par la multinationale Waste Management Canada, le premier est situé à Lachute et le second à Sainte-Sophie. L'importante quantité de déchets qui s'accumulent sur le territoire des Laurentides presse les autorités et les acteurs économiques à adopter la hiérarchie des 3RV-E, dans le but de réduire le recours à l'enfouissement.

En effet, les sites d'enfouissement ont des impacts environnementaux importants. La contamination des sols, de l'air et des eaux, la perte des terres agricoles, la production de gaz à effet de serre, le gaspillage des ressources ne sont que quelques enjeux les plus cités dans les évaluations d'impacts et chez les experts. Les citoyens ajouteraient les problèmes d'odeurs, de bruits et la perturbation du territoire (achalandage) comme des enjeux secondaires à ce genre d'activité économique. Il faut donc, dans le but de conserver la qualité de vie des citoyens qui sont de plus en plus nombreux à choisir les Laurentides comme lieu de vie et de travail, promouvoir la gestion responsable des matières résiduelles.

Alors que les ressources primaires sont de plus en plus rares, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles pour 2010-2015 avait comme projet de créer une société sans gaspillage, qui arrive à maximiser la valeur ajoutée des ressources recyclées et valorisées. En 2010, la Loi sur la qualité de l'environnement a reçu quelques modifications au sujet de la gestion des matières résiduelles, élaborant avec plus de précision la notion de « valorisation » et modifiant le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux*, en faisant valoir l'importance de la hiérarchie des 3RV-E. Le but de ces ajustements était de favoriser la réduction à la source dans le traitement des matières résiduelles. Les objectifs des municipalités et des MRC sont ceux établis par cette politique englobante, soit de ramener à 700kg/habitant la quantité de matières résiduelles émise par année, de recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal, de recycler 60% des matières organiques, de recycler et de valoriser 80% des résidus de bétons, de brique et d'asphalte, et de trier à la source 70% des matériaux issus des entreprises de construction, rénovation et démolition (CRD) (Recyc-Québec,

2012). Les MRC sont aussi encouragées à développer, à l'échelle régionale, une certaine autonomie à l'égard de la mise en place d'alternatives à l'enfouissement dans le traitement des déchets.

2.1. Le PGMR de la MRC Rivière du Nord

Avec l'encadrement des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui décrit notamment l'état de la situation et les enjeux du territoire, chaque municipalité doit mettre en œuvre des mesures identifiées pour atteindre les objectifs de réduction prévus par la MRC.

La MRC Rivière-du-Nord (RDN) prévoit un taux de croissance démographique de 42,5 % d'ici 2036, une croissance fulgurante qu'elle considère comme un enjeu environnemental de taille en ce qui a trait à la saine gestion des matières résiduelles. Elle évalue, suite à son inventaire des matières résiduelles en 2013, que 49 % des matières résiduelles éliminées proviennent du secteur des entreprises de CRD, 26% des ICI et 25% du secteur résidentiel (MRC Rivière-du-Nord, 2016).

Les cibles fixées par le MDDELCC pour 2015 ont été reportées pour 2020. Ainsi, l'objectif d'atteindre 700kg/habitant de matières éliminées est toujours en vigueur. En considérant la croissance démographique prévue pour cette période, la MRC devra éliminer moins de 84 956 tonnes de déchets. Cette quantité représente 100kg/habitant de moins que les tonnages de 2013. La MRC RDN évalue que 35% des matières organiques générées en 2013 ont été mises en valeur plutôt qu'enfouies. Toutefois, les données actuelles sur les matières organiques n'évaluent que le détournement des résidus verts. On peut donc s'attendre à une amélioration de la performance avec les collectes à domicile des résidus alimentaires (MRC Rivière-du-Nord, 2016).

L'implantation de la collecte à domicile des matières organiques dans la MRC RDN a débuté en 2014 à Sainte-Sophie et en 2016 à Prévost et à Saint-Colomban. La même initiative a commencé en juin 2017 à Saint-Hippolyte et devrait être mise de l'avant à St-Jérôme en 2018. Les matières organiques sont acheminées vers la plate-forme de compostage Mironor à Brownsburg-Chatham. Cette installation peut accueillir et traiter jusqu'à 55 000 tonnes de résidus putrescibles annuellement. D'ici 2018, le PGMR prévoit que chaque municipalité devrait avoir implanté un service de collecte à domicile des matières organiques, et poursuivre les collectes ponctuelles de résidus verts (MRC Rivière-du-Nord, 2016). Conjointement à cette collecte, les municipalités sont depuis 2016 en période de sensibilisation citoyenne pour réduire à la source la production de déchets, en faisant la promotion de l'herbicyclage ainsi que du compostage domestique et communautaire.

3. La Municipalité de Saint-Hippolyte et la GMR

La Municipalité de Saint-Hippolyte est située dans la MRC de La Rivière-du-Nord. Elle accueille, sur son territoire de 162,6 km^2, largement boisé et parsemé de 62 lacs, un nombre croissant de citoyens. La population atteint aujourd'hui 8083 habitants, ce qui représente 23% de plus qu'en 2006. La densité actuelle de 67 habitants/km^2 est nettement supérieure à la moyenne des Laurentides qui est de 29,3 habitants/km^2 (Municipalité de Saint-Hippolyte, s.d.).

En juillet dernier, la ville a renouvelé son identité visuelle avec un nouveau logo, qui témoigne de l'omniprésence de la nature et des espèces naturelles sur son territoire. Ce logo souligne aussi l'aboutissement de nombreux projets de revitalisation qui ont été réalisés au cours des dernières années (nouvelle caserne et bibliothèque, rénovation de l'hôtel de ville et du garage municipal, amélioration des terrains de tennis et modernisation des parcs). La nouvelle gestion des matières organiques, depuis juin 2017, s'inscrit dans cette même voie.

3.1. La gestion des matières résiduelles à Saint-Hippolyte

Selon la Politique et le Plan d'action environnemental de mars 2013, Saint-Hippolyte évalue qu'un habitant doit atteindre un objectif d'élimination de 435,41kg de déchets par année, un taux inférieur à la limite de 700kg /habitant fixée par le MDDELCC. Elle doit ainsi améliorer le tri à la source des matières, car seulement 55% des matières recyclables, 10% des matières organiques (résidus verts) et 37% des résidus domestiques dangereux sont actuellement récupérés. La nouvelle collecte de matières organiques a donc des objectifs d'améliorer le taux de détournement, mais aussi de sensibiliser les citoyens aux avantages d'une gestion plus saine des matières résiduelles (Municipalité de Saint-Hippolyte, 2013).

Jusqu'en juin 2017, les résidents avaient une collecte hebdomadaire pour les déchets et une autre pour les matières recyclables. Suite à une distribution progressive des bacs bruns et des outils à domicile (bacs de cuisine, sacs de papier, loquet, dépliants) et soutenue par deux séances d'informations populaires en mars et en juin derniers (au-delà de 300 citoyens se sont présentés au total), la collecte des matières organiques prend aujourd'hui la case horaire du bac noir et du bac bleu, pour être à son tour hebdomadaire et les deux autres collectes sont en alternance à chaque semaine (bimensuelle). À partir du 22 octobre 2017, et jusqu'au printemps 2018, chaque collecte sera bimensuelle, suivant un horaire où la collecte des bacs bleu et brun alterne avec la collecte du bac noir. (ANNEXE 1)

La municipalité a nouvellement retenu les services d'une entreprise spécialisée dans la collecte mécanisée (entreprise *Matrec*) pour un contrat de trois ans. Les collectes ont lieu du lundi au jeudi, dans

un secteur différent chaque jour (ANNEXE 1). Plus de 5500 bacs bruns ont été distribués afin de desservir les résidences unifamiliales, les multilogements, les institutions, les commerces et les industries. La municipalité a préparé les citoyens à la nouvelle collecte par une longue période d'éducation sur l'importance de la collecte des matières organiques à travers des vidéos promotionnelles, en plus de publier une grande quantité d'informations, mises à jour régulièrement, sur son site Internet.

4. Soutien technique en GMR 2017 à Saint-Hippolyte

Après le travail effectué en amont pour informer les citoyens de l'implantation de la collecte de la matière organique, la Municipalité de Saint-Hippolyte souhaitait poursuivre et consolider le travail de sensibilisation auprès de la population. Elle a donc collaboré avec le CRE Laurentides dans le cadre du Soutien technique en gestion des matières résiduelles. L'agente en poste avait donc le mandat de rencontrer les citoyens, de les informer et de répondre à toutes leurs questions en matière de compostage. Elle devait également leur expliquer certains aspects logistiques (positionnement des bacs, des loquets, du respect du calendrier etc.) compte tenu que la collecte est désormais mécanisée. En somme, l'agente devait les aider à adopter de nouvelles habitudes pour vivre tous ces changements de manière harmonieuse.

La municipalité souhaitait par ailleurs connaître les préoccupations des citoyens afin de pouvoir y répondre, dans la mesure du possible.

5. Présentation de l'agente en gestion des matières résiduelles

Étudiante en environnement et en développement durable, Noémie Lévesque est honorée de travailler pour le CRE Laurentides, qui agit selon elle comme un acteur de changement positif et essentiel dans les relations entre les individus, les officiels et la nature. Les voyages et les séjours en plein air lui ont aidé à définir ses intérêts et à réaliser l'importance de la qualité des écosystèmes comme bienfait intrinsèque pour le développement des sociétés. Elle est sensible aux effets néfastes des modes de vie urbains et périurbains sur les milieux naturels et s'engage au quotidien à réduire son empreinte écologique dans l'adoption d'habitudes de vie saines et responsables. La prise en charge collective de la protection de l'environnement alimentera ses projets des prochaines années.

6. Bilan des activités de l'été 2017

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente en GMR du Soutien technique en gestion des matières résiduelles à Saint-Hippolyte, selon les deux principaux objectifs spécifiques du plan d'action : la sensibilisation ainsi que la collecte et la diffusion d'information.

Objectif 1. SENSIBILISATION

Il s'agit ici de sensibiliser les citoyens et ICI à la saine gestion des matières résiduelles en général, et de façon plus spécifique, à l'importance de participer à la collecte de la matière organique et à bien utiliser le bac pour un système efficace. Plusieurs méthodes ont été préconisées pour rejoindre un maximum de citoyens : le porte-à-porte, la distribution d'accroche-bacs, les kiosques et autres activités d'information.

Objectif 1.1 : Assurer un soutien informatif au service de l'environnement de la Municipalité en ce qui a trait à l'instauration de la collecte de la matière organique et la gestion des matières résiduelles en général.

Le sous-objectif 1.1 est complété et continuera d'être réalisé par la municipalité dans leurs activités de service au citoyen. La ligne téléphonique a été utile afin de contacter les associations de propriétaires pour prévoir des séances d'informations, mais surtout pour communiquer avec les citoyens afin de répondre aux questions et pour faire des suivis des visites. En effet, plusieurs citoyens ont donné suite aux activités de l'agente sur le terrain, plus particulièrement suite aux tournées matinales d'accroche-bacs. Les gens qui communiquaient alors avec l'agente pouvaient expliquer les raisons pour lesquelles ils éprouvent des difficultés, ou bien pour lesquelles ils n'utilisent pas le bac brun. L'agente était alors en mesure de répondre directement à leurs besoins spécifiques.

Une adresse courriel personnalisée a été utile pour contacter les organismes locaux et pour faire le suivi d'enjeux et de problématiques soulevés par les citoyens. Seulement deux courriels de la part des résidents ont été reçus, ces derniers préféraient vraisemblablement joindre le soutien par téléphone. Le soutien informatif a toutefois été en majeur partie réalisé sur le terrain, en se rendant disponible pour les citoyens le temps d'une conservation, par le porte-à-porte et par les autres activités de sensibilisation prévues. Les sous-objectifs 1.2 et 1.3 offraient davantage de ressources pour les citoyens de communiquer leurs besoins.

Objectif 1.2 : Faire un suivi des bacs et distribuer des accroche-bacs aux endroits où les contenant des citoyens, les jours de collecte, contiennent des matières inappropriées pour inviter les propriétaires des lieux à vous contacter et obtenir de l'information.

Objectif 1.3 : Effectuer des visites à domicile (ciblées) et des tournées porte-à-porte afin d'informer et de sensibiliser les citoyens à la collecte de la matière organique (et du recyclage, pour l'optimiser).

Le sous-objectif 1.2 et le sous-objectif 1.3 ont été réalisés en même temps par différentes stratégies de sensibilisation qui ont varié au cours du mandat. En effet, pendant les mois de mai, juin et juillet, l'agente de liaison a plutôt opté pour des visites à domicile les fins de journées conjuguant à la fois le porte-à-porte et la distribution d'accroche-bacs. En août, elle a plutôt opté pour des visites très tôt les matins de collectes pour cibler les bacs problématiques et privilégier les accroches-bacs, puis effectuait des tournées de porte-à-porte en fin de journée, ce qui s'est avéré nettement plus profitable.

Au cours de ce mandat, ce sont 2293 adresses qui ont reçu la visite de l'agente. Sur celles-ci, les habitants de 587 résidences ont pu être rencontrés face-à-face. Parmi les 587 visites, 303 ont été faites dans le cadre des activités de porte- à-porte et de distribution des accroches-bacs, et 284 dans le cadre d'un suivi suite à un mauvais tri des déchets organiques ou d'un problème avec la collecte en général.

Ainsi, sur le nombre total d'adresses répertoriées[1] (5191), les citoyens de 44,17% des adresses ont été sensibilisés par l'agente (accroche-bacs et visites), et 25,6% lui ont parlé directement. Sur le nombre total des citoyens (8083), un pourcentage de 28,37% de la population a été sensibilisé par l'agente, dont 7,26% en personne. D'autres citoyens ont été sensibilisés dans d'autres circonstances ; il en sera question ultérieurement.

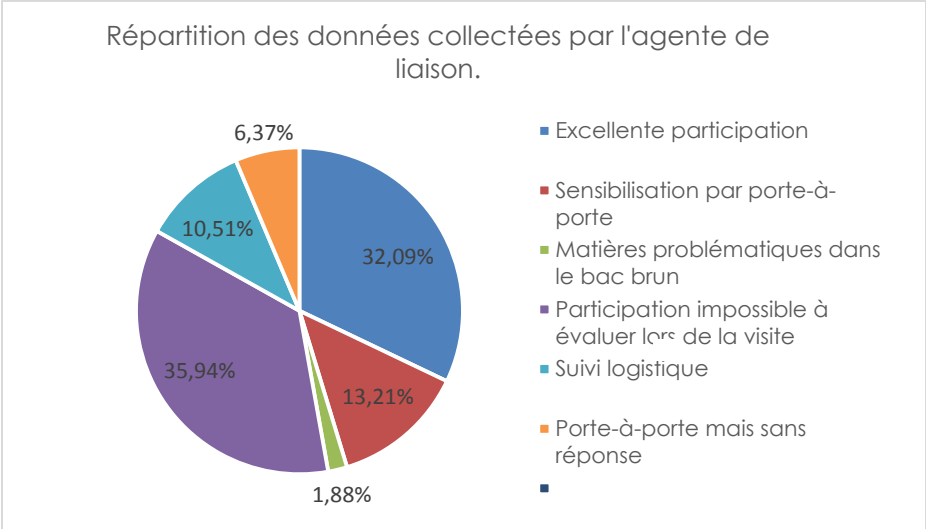

[1] Total des lignes d'adresses répertoriées dans les outils de compilation de l'agente en GMR.

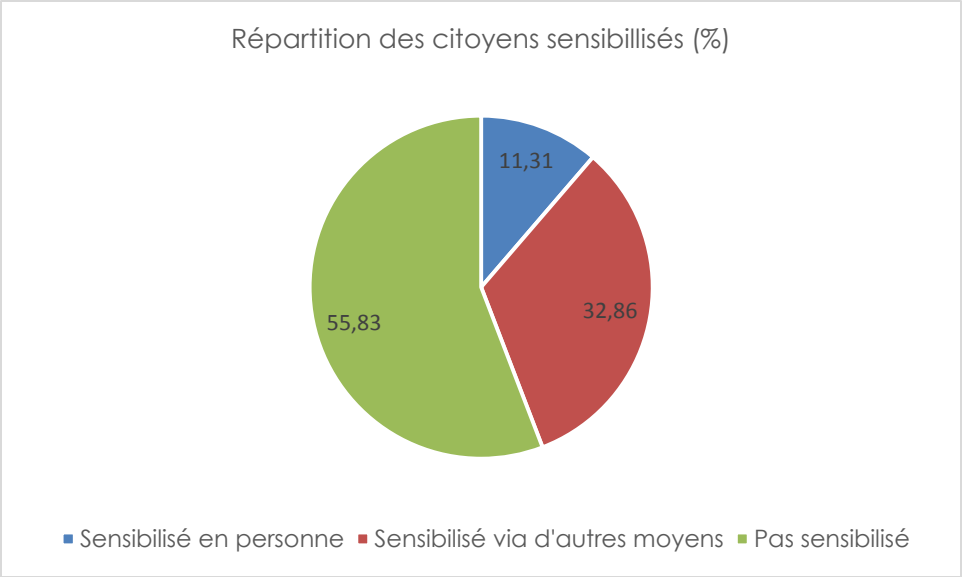

Il est possible d'estimer un taux de participation à la collecte des matières organiques. Sur les 2293 adresses évaluées par l'agente, les citoyens de 1280 résidences participent à la collecte de matières organiques, ce qui représente un taux de près de 55,8% de participation pour les adresses ayant reçu un bac brun.

Une carte de la municipalité a été un outil essentiel aux activités de l'agente en GMR, lui permettant d'identifier l'ensemble des adresses ayant reçu un bac brun sur la carte (nombre/rue) afin d'estimer la densité démographique des secteurs et ainsi prévoir la durée des tournées de sensibilisation (ANNEXE 1). Lors des tournées, des données simples ainsi que les questions les plus récurrentes étaient prises en note dans un cahier pour ensuite être compilées, permettant d'évaluer le degré de participation à la collecte des citoyens. Les informations qu'on y retrouve sont les suivantes :

- Adresse
- Date
- La présence ou l'absence du citoyen lors de la visite de sensibilisation
- L'utilisation d'accroche-bacs
- Les questions posées par le citoyen
- Les réponses données par l'agente
- Les matières dans le bac brun
- L'option d'indiquer si un suivi a été fait avec le citoyen

Les accroches-bacs du CRE Laurentides étaient idéalement laissés derrière chaque visite pour inviter les citoyens à contacter l'agente de liaison en cas de problèmes. Ceux-ci pouvaient être accompagnés de billets de courtoisie de la municipalité, permettant de féliciter le citoyen si sa participation était exemplaire. Ces outils permettaient aussi d'indiquer aux citoyens la nature des matières qui ne sont pas acceptées dans le bac brun. Dans le cas où le citoyen ne semblait pas participer à la collecte, ils invitaient le citoyen à communiquer avec l'agente ou la municipalité pour discuter de l'importance de collecter les matières organiques.

De nombreuses visites à domicile ont été effectuées suite aux listes d'adresses envoyées par *Matrec* demandant à la municipalité d'informer les citoyens sur les raisons pour lesquelles le ramassage de leurs bacs n'avait pas été effectué. Ces 241 visites ont donné à l'agente l'occasion de faire un suivi ciblé de la collecte avec beaucoup de résidents, de voir avec eux ce qui était à améliorer et de les féliciter personnellement pour leur participation à la collecte des matières organiques. Il faut ajouter à ce nombre 43 suivis personnalisés faits suite aux tournées en matinée où l'agente avait observé des problèmes de tri à la source.

En plus du taux de participation, les visites et les séances de porte-à-porte ont permis de répertorier les problèmes vécus par les citoyens à l'égard de cette nouvelle collecte. Ainsi, les enjeux les plus récurrents sont :

- L'utilisation des sacs (papier, plastique compostables)
- Les matières acceptées et refusées (viandes, gazon, litières)
- Les trucs pour une utilisation agréable du bac brun (odeurs, mouches, vers blancs)
- L'horaire des nouvelles collectes
- La distribution de compost à la population par la ville

Dans l'ensemble, les activités de porte-à-porte et de suivis à domicile ont été satisfaisantes étant donné la superficie du territoire et la densité de certains secteurs. Ces activités de porte-à-porte et de distribution d'accroche-bacs ont grandement été appréciées par les citoyens, manifestant leur satisfaction d'un soutien personnalisé, comme un exemple de bonne gouvernance de la part du conseil et de la direction municipale.

Objectif 1.4 : Tenir des kiosques d'information lors d'événements organisés par la municipalité.

Réalisée pendant la « Journée de l'environnement » de Saint-Hippolyte, cette activité a permis de rendre disponible de l'information et de l'aide auprès d'environ 250 citoyens. Même si plusieurs citoyens se présentaient principalement pour faire tester l'eau de leur puits et choisir quelques arbres offerts gratuitement pour reboiser leur terrain, l'agente en GMR a pu y amorcer ses activités de sensibilisation,

en plus de recueillir les premières questions des citoyens. Ces derniers étaient en général confus au sujet de la différence entre le compostage domestique et la collecte des matières organiques.

L'agente a également été présente lors de la deuxième soirée d'information, le 12 juin 2017. Elle a ainsi pu mieux comprendre le contexte municipal ainsi que la dynamique dans laquelle se sont faits les changements en lien avec la GMR, dont l'arrivée des bacs noirs et des bacs bruns, et les moyens de communication utilisés. Environ 150 citoyens se sont présentés, un lundi soir, pour recueillir de l'information et pour participer à une brève séance de questions. Près d'une quinzaine de questions posées par les citoyens ont été répertoriées, concernant surtout l'utilisation du loquet, des ratons laveurs et des odeurs. Les citoyens étaient également préoccupés par les enjeux logistiques et administratifs de la collecte, mais comprenaient les enjeux environnementaux des sites d'enfouissement et des gaz à effet de serre. La présence de l'agente sur le territoire pour la période estivale a été soulignée par le conseil municipal afin que les citoyens puissent identifier personnellement l'agente dans ses activités de soutien technique. Avec ces deux événements municipaux, près de 400 citoyens ont compris le rôle du CRE Laurentides et ont eu l'occasion d'obtenir un soutien instantané, des réponses à leurs questions et des explications ciblées en lien avec cette nouvelle collecte.

Objectif 1.5 : Organiser des ateliers de sensibilisation, en collaboration avec le service des loisirs, pour les différents groupes de camps de jour.

Le sous-objectif 1.5 n'a pas été réalisé. Il aurait fallu le prévoir plus tôt dans l'été.

Objectif 1.6 : Évaluer la pertinence d'organiser une soirée d'information pour les citoyens.

Lors de la soirée d'information du 12 juin 2017, les citoyens ont eux-mêmes demandé la tenue d'une troisième séance à la municipalité. Au cours de l'été, l'agente a remarqué que de nombreuses plaintes adressées au conseil municipal se sont accumulées. Il était notamment question de la qualité de la collecte effectuée et de quelques incongruités entre les besoins de citoyens et les dispositions favorisées par la municipalité. La municipalité a par exemple choisi d'aller vers une collecte mécanisée alors que les citoyens auraient préféré poursuivre avec une collecte manuelle.

Objectif 1.7 : Participer aux Assemblées générales annuelles (AGA) des associations de lac intéressées à recevoir une présentation sur la gestion des matières résiduelles et la collecte de la matière organique.

Trois associations de propriétaires riverains ont manifesté leur intérêt à ce que l'agente en GMR fasse une présentation lors de leur AGA. La première a eu lieu le 24 juin, au Lac à l'Ours, la seconde s'est

déroulée le 8 juillet à la Réserve Ogilvy, et la troisième a été tenue le 9 juillet au Lac Connelly. Ces trois assemblées regroupaient au total 120 citoyens.

Ce nombre restreint de présentation s'explique en partie à cause des difficultés à identifier les présidents et les secrétaires des associations et leurs coordonnées. La plupart des associations ont plusieurs membres à l'exécutif, ou encore sont composées de villégiateurs qui ne sont pas toujours présents à Saint-Hippolyte. De plus, entre le site Internet de la municipalité et les calendriers événementiels, les numéros de téléphone varient. D'autres associations ont témoigné de leur intérêt à recevoir une présentation de la part de l'agente (Lac de l'Achigan et Lac en Cœur), mais par manque de temps lors de leur AGA, elles ont finalement décliné l'offre.

En général, les préoccupations des citoyens étaient similaires à celles soulevées lors des tournées porte-à-porte. Les questions posées concernaient les odeurs, les matières acceptées comme les viandes et les litières, les enjeux avec les ratons laveurs, le nouvel horaire de la collecte et les ambigüités autour de l'utilisation du loquet. Les villégiateurs sont les citoyens qui expriment le plus de mécontentement à l'égard de la collecte actuelle et ont beaucoup de problèmes à y participer de façon exemplaire, certains préférant alors ne pas utiliser les bacs bruns.

Objectif 2. COLLECTE ET DIFFUSION D'INFORMATION

Il s'agissait ici de collecter l'information la plus récente et la plus pertinente en lien avec les préoccupations des citoyens.

Objectif 2.1 : Noter les questions et les préoccupations des citoyens.

L'outil de compilation a été créé pendant les deux premières semaines du mandat et a été utilisé à chaque semaine pour compiler les données. Par les activités de porte-à-porte et les visites à domicile, les résidents de 587 adresses ont posé des questions à l'agente. Ces dernières ont été compilées et ont été grandement utiles à la confection de la foire aux questions. À noter que la municipalité offre une grande quantité de références liées à la gestion des matières résiduelles et à la nouvelle collecte des matières organiques *via* leur site Internet. La foire aux questions rédigée par l'agente cible donc quelques nouveaux éléments servant à compléter ce qui était déjà fait.

Objectif 2.2 : Effectuer des recherches afin de documenter, si nécessaire, les sujets qui auraient besoin d'être complétés (selon les questions reçues).

Un grand nombre de recherches en début de mandat sur le compostage domestique, industriel, les 3RV, la politique et le plan d'action de gestion des matières résiduelles du Québec (2011-2015) ont été

effectuées. Des documents du CRE Laurentides, *de Recyc-QC* et de *Tricentris* ont également été consultés tout le long du mandat pour peaufiner les connaissances de l'agente. Pour comprendre le contexte municipal de Saint-Hippolyte, le Plan de gestion révisé des matières résiduelles de la MRC Rivière-du-Nord (2016-2020) et de l'information sur *Mironor* ont été consultés.

Objectif 2.3 : Produire des articles pour le journal Le Sentier.

Le premier article a été publié dans le journal du mois de juillet. Ce texte a été utile pour souligner les activités saisonnières de l'agente en GMR à Saint-Hippolyte et pour mettre en contexte la nouvelle collecte des matières organiques. Le second article est paru à la mi-août. Il regroupe une grande quantité de trucs et d'astuces en lien avec le tri des matières organiques, lesquels ont été répertoriés grâce aux visites chez les citoyens ainsi qu'à l'aide d'ouvrages spécialisés consultés pendant les périodes de recherche. Un dernier article publié à la mi-septembre fait la lumière sur la hiérarchie des 3RV-E et sur l'importance de réduire à la source l'émission de déchets, à travers les modes de consommation responsables et par la lutte au gaspillage alimentaire.

7. Orientations et recommandations

Bien que l'accroche-bac du CRE soit utile pour laisser une trace de la présence de l'agente de liaison à une résidence et pour donner aux citoyens les moyens pour la contacter personnellement, l'image peut porter à confusion parce qu'elle vise spécifiquement le recyclage et l'utilisation du bac bleu, alors que ses activités peuvent être plutôt générales.

Un(e) deuxième agent(e) en GMR aurait été grandement apprécié devant la grandeur du territoire. Il serait pertinent de fixer un objectif quantitatif quant au nombre de portes ou de citoyens à visiter, ou du moins, de donner un barème à l'agente sur ce qui est réalisable. En effet, en absence d'une telle information, un doute peut s'installer dans son esprit en ce qui a trait à l'efficacité de son travail.

Suite aux préoccupations des citoyens l'agente en GMR recommande à Saint-Hippolyte de :

- Prévoir des sites d'apport volontaire, pour réduire la quantité de bac brun qui traine dans les rues.
- Prévoir une troisième rencontre avec les citoyens, peut-être plus orientée sur leurs besoins que sur ceux de la municipalité.
- Essayer de faire la collecte des bacs la fin de semaine pour évaluer si, les villégiateurs participaient davantage et si les bacs sont retirés des rues après le ramassage.

- Organiser des rencontres spécifiquement adressées aux villégiateurs et aux locataires.
- Nettoyer les dépôts sauvages.
- Emboîter le pas avec les ICI.
- Faire valoir la collecte des matières organiques dans les aires publiques.
- Mettre en valeur la distribution de compost.
- Inciter les ICI de son territoire à poser leur candidature au programme ICI, ON RECYCLE ! de Recyc-Québec et en faire de même.

8. Conclusion

Le mandat étant terminé, nous pouvons constater que l'implantation de la collecte des matières organiques a éprouvé quelques difficultés à Saint-Hippolyte puisque celle-ci était également jumelée avec un changement de technologie pour la collecte des ordures. En fait, l'arrivée de la troisième voie est généralement bien accueillie par l'ensemble des citoyens (le travail fait en amont par la Municipalité a été efficace pour les informer), mais des adaptations logistiques liées aux collectes mécanisées ont causé certains mécontentements dans la population.

Le travail effectué par l'agente aura certainement aidé les citoyens. Les rencontres directes avec ceux-ci démontrent clairement que c'est le moyen le plus efficace de les informer et de faire en sorte qu'ils adoptent des pratiques durables. Malgré tout, l'ensemble du territoire n'a pas pu être couvert, de sorte que tous les citoyens n'ont pas été rencontrés. Il serait sans aucun doute pertinent de poursuivre dans cette voie, compte tenu du taux de participation que cela peut assurer. En somme, on peut généralement le voir dans plusieurs sphères d'activités, la sensibilisation est la clé du succès lors de l'implantation d'une nouvelle collecte dans une municipalité. Le CRE Laurentides a donc intérêt à poursuivre son offre de services en GMR pour accompagner les municipalités et les MRC.

Références

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (octobre 2008). Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management inc. Repéré à : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/LET-Sainte-Sophie(2008)/documents/AV3.pdf

Conseil régional de l'environnement des Laurentides. (2017). Offre de service. Soutien technique en gestion des matières résiduelles. Repéré à : http://www.crelaurentides.org/images/images_site/dossiers/matieres_residuelles/Soutien_technique_GMR/Offre_GMR_2017.pdf

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (avril 2017). Les Laurentides. Repéré à : http://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/cartotheque/Region_15.pdf

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (2017). Laurentides, Portrait régional. Repéré à : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/regions/portraits_regionaux/Laurentides.pdf

Ministère du développement durable, de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques (2014). Plan d'action 2011-2015 : Bilan de mi-parcours. Repéré à : http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/bilanMiParcours.pdf

MRC d'Argenteuil (juillet 2016). Plan de gestion des matières résiduelles. Repéré à : https://www.argenteuil.qc.ca/database/Image_usager/2/Amenagement/Environnement/PGMR/MRCdArgenteuil_PGMR-Finale_adopt%C3%A9e_20160713.pdf

MRC Rivière du Nord. (mai 2016). Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020. Repéré à : http://www.mrcrdn.qc.ca/IMG/pdf/mrc_rdn_pgmr_final.pdf

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE (mai 2013). Politique et Plan d'action environnemental. Repéré à : http://saint-hippolyte.ca/wp-content/uploads/2013/03/Politique_Environnementale_Saint_Hippolyte_version_Finale_added.pdf

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE [s.d.]. Statistiques. Repéré à : http://saint-hippolyte.ca/municipalite/statistiques/

RECYC-QUÉBEC (2012). Plan d'action 2013-2015. Table de concertation sur le recyclage des matières organiques. Repéré à : https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-tcmo-2013-2015.pdf

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (février 2010). Consultation publique sur le projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Repéré à : http://www.rncreq.org/images/UserFiles/File/mmoirerncreqpolitiquegmrfv2010.pdf

Annexe 1 – Calendrier et territoire des collectes

Source : [http ://saint-hippolyte.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide-des-collectes-2017-modifie.pdf](http://saint-hippolyte.ca/wp-content/uploads/2017/04/Guide-des-collectes-2017-modifie.pdf)

Densité de résidences par secteurs

Annexe 2 – Livrables

Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – *Soutien technique en gestion des matières résiduelles* 2017

Objectifs	Livrables	Résultats
1-SENSIBILISATION	Dossier comprenant une compilation des visites effectuées	Complété (voir outil de compilation)
	Bilan des présentations, conférences, ateliers, kiosques, etc.	Complété (voir annexe 3)
	Comptes rendus des différentes activités auxquelles l'agent a participé	Complété (voir dossier)
2-COLLECTE ET DIFFUSION D'INFORMATION	Outil de compilation des principales questions et préoccupations	Complété (voir outil de compilation)
	Foire aux questions documentée	Complété (voir dossier)
	Articles pour *Le Sentier*	Complété (voir dossier)

Annexe 3 - Activités

Bilan des activités réalisées – *Soutien en gestion des matières résiduelles* 2017

Activités	Détails	Date/période	Nombre de personnes présentes, impliquées ou rejointes
Animation de kiosque	Journée de l'environnement	27 mai	250
Activités de porte-à-porte	Personnes rencontrées	En continu	303
	Autres adresses visitées (accroche-bacs)		1706
Séances d'information	Soirée d'information	12 juin	150
	AGA Lac à l'Ours	24 juin	120
	AGA Réserve Ogilvy	8 juillet	
	AGA lac Connelly	9 juillet	
Suivis ciblés	Mauvais tri ou problème de collecte	En continu	284
TOTAL			**+/- 2813**